



Assemblées Générales Ordinaire et extra-ordinaire

Du 14 février 2026

Procès-Verbal

Les membres de l'association Compostelle 53 et autres chemins se sont réunis le 14 février 2026 à Ernée (Mayenne) pour tenir les assemblées générales de l'association sur convocation écrite de la Présidente.

Etaient présentes ou représentées 70 personnes (15 Procurations et 54 adhérents présents) :

Etaient présents : BALASAKIS Pascale; BONAVENTURE Martine ; BOURCIN Nathalie ; BORDEAU Béatrice ; BRISSET Jacques ; CHAINOT Joseph ; CHAINOT Marie-Dominique ; CHAUVIN Eliane ; CLEMENT Jacques ; ; COCAUD Isabelle ; COURCOUL Colette ; COURCOUL Gabriel ; COUTANT Luc ; DOMAGNE Jean-Yves ; DOMAGNE Evelyne ; DUCHEMIN Jacqueline ; FREOUR Madeleine ; GARNIER François-Xavier ; GARNIER Sébastien ; GRANGER Michel ; GUILLET Patricia ; GUY Jacqueline ; HAYE Denis ; HAYE Martine ; HOUEMONT Jean-Yves; HUCHET Pascal ; JOHAN Josette ; LE FEUVRE Marie-Lucienne ; LE MOINE Chantal ; LE MOINE Robert ; LECANTE Jean-Marie ; LEDAUPHIN Catherine ; LEMARCHAND Martine ; LEPAGE Christian ; LEPONT Chantal ; LEROUX Thérèse ; LEVEILLE Liliane ; LOQUET Annick ; METEREAU Thérèse ; MEZIERES Jean-Louis ; MORICE Claude ; PANNIER Jérôme ; PELE Brigitte ; PELE Gérard ; ; POUCHARD Chantal ; RAOUL Paloma ; RAOUL Xavier ; RENARD Gabriel ; RENARD Marie-Laure ; ROGUE Marie-Blanche ; ROUSIERE Thérèse ; ROUSIERE Yannick ; TESSIER Alain, TESSIER Thérèse .

Etaient représentés : AUGAGNEUR Jean-Laurent ; AUGAGNEUR Marie-Céline ; BORDEAU Marie-Renée ; BORDEAU Dominique, CHOQUET Gérard ; ELIAS Isabelle ; GEMIN Jean-Claude ; HERVE Michel ; LAIGNEAU Catherine ; LEDOUX Michel ; MORTEL Nicole ; PERRINEL Annie ; PERRINEL Michel ; PILORGE Alain ; SAUTONIE Anne ; SAUTONIE Patrice.

Ainsi que Christine LEMAITRE (Compostelle Sarthe) ; Michelle LEBRETON (Compostelle Anjou) ; MORICE Elisabeth ; ROSE Michel (FDRP).

Etaient excusés : Jean Arthuis ; Billy Odile ; Billy Pierre-Paul ; Coutant Christiane ; Christophe Delaunay Via Sancti Martini) ; Philippe Dionet (Compostelle France) ; Xavier Rogue ; Julie Rousselet (directrice du développement touristique des Coëvrons)

Béatrice BORDEAU, présidente de l'association, ouvre la séance à 14 h 05 en rappelant

L'ordre du jour

- AG Extraordinaire : modification des statuts (articles 8 et 15)

- AG ordinaire :

- Rapport moral

- Rapport d'activité

- Rapport financier - Budget prévisionnel

- Vote des rapports – élection du tiers sortant

- Les projets pour 2026

Notre invitée : Madame Jacqueline ARCANGER, maire d'Ernée.

Thème : Naissance, évolution et vie d'un chemin d'itinérance.

AG Extra-ordinaire : modification des articles 8 et 15

▲ ARTICLE 8 : COTISATION

La cotisation est annuelle et va du 1^{er} janvier au 31 Décembre, pour simplifier la gestion de l'Association. Toute adhésion souscrite dès le 1^{er} septembre est valable jusqu'au 31 Décembre de l'année suivante. La cotisation, individuelle ou familiale, est fixée par le Conseil d'Administration. Il décide également des modalités d'appel.

Devient :

La cotisation est annuelle et va du 1^{er} janvier au 31 Décembre, pour simplifier la gestion de l'Association. La cotisation, individuelle ou familiale, est fixée par le Conseil d'Administration. Il décide également des modalités d'appel.

ARTICLE 15 : VERIFICATEUR AUX COMPTES

Les comptes tenus par le trésorier sont vérifiés annuellement par un vérificateur aux comptes. Ce dernier est élu pour un an par l'Assemblée Générale Ordinaire. Il est rééligible. Il doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes, un rapport écrit sur les opérations de vérification. Le vérificateur aux comptes ne peut pas faire partie du Conseil d'Administration.

Devient :

Les comptes tenus par le trésorier sont vérifiés annuellement par un vérificateur aux comptes. Ce dernier est désigné par les membres du bureau et validé par le vote du CA à la majorité simple chaque année. Il doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes, un rapport écrit sur les opérations de vérification. Le vérificateur aux comptes ne peut pas faire partie du Conseil d'Administration.

La Présidente interroge l'assemblée sur les modalités du vote : à bulletin secret ou à main levée. Le vote à main levée est décidé à l'unanimité des membres présents et représentés.

La modification des articles 8 et 15 est approuvée à l'unanimité par les membres présents et représentés.

AG ORDINAIRE

RAPPORT MORAL par Béatrice BORDEAU, Présidente

Cette année nous avons décidé de mettre les Chemins au cœur de notre AG.

- Revenons à l'article 2 de nos statuts traitant de l'objet de l'association.

Le 3^{ème} de promouvoir les Itinéraires Culturels Européens de Saint Jacques de Compostelle, du Mont Saint Michel et de Saint Martin de Tours et tout autre chemin de pèlerinage pouvant traverser le département de La Mayenne – en collaboration avec les partenaires du territoire.

Itinéraires Culturels Européens et les Chemins ?

Extrait de la résolution : Un Itinéraire Culturel Européen est un projet de coopération culturelle, éducative, patrimoniale et touristique visant à développer et promouvoir un itinéraire ou une série d'itinéraires fondés sur un chemin historique, un concept, une personne ou un phénomène culturel de dimension transnationale présentant une importance pour la compréhension et le respect des valeurs européennes communes.

Pourtant, contrairement à leur label et au-delà de ce que cette définition suggère, les itinéraires culturels, aujourd'hui au nombre de 49 certifiés en Europe, [38 traversent la France, 14 ont leur siège en France] ne sont pas toujours des *itinéraires*, c'est-à-dire des chemins, des routes ou des voies.

1) Les itinéraires linéaires ; 2) les itinéraires de sites ; et 3) les itinéraires combinés.

Par *itinéraire linéaire*, il faut comprendre les itinéraires *classiques*, c'est-à-dire des chemins, des voies, dont le trace est continu et que l'histoire a fixés comme chemin – souvent de pèlerinage. Dans cet ensemble, on peut trouver les célèbres « chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle », mais aussi la « Via Francigena », etc.

Par *itinéraire de sites*, il faut comprendre un ensemble de lieux en Europe reliés par une thématique patrimoniale commune, qu'elle soit historique, culturelle ou architecturale. On trouvera ainsi, dans cette catégorie, les itinéraires monastiques tels que celui des « sites clunisiens en Europe », mais aussi les « voies européennes de Mozart », la « Destination le Corbusier »

Enfin, par *itinéraire combiné*, il faut comprendre des itinéraires qui combinent à la fois des lieux et des chemins, ou bien qui agglomèrent des ensembles qui ne sont pas simplement des lieux. Parmi eux, on peut notamment citer l'itinéraire Saint-Martin-de-Tours ou « Via Sancti Martini » qui combine des chemins européens sur les pas de Martin de Tours en Europe avec la valeur du partage citoyen. Mais aussi l'itinéraire « Sur les traces de R. L. Stevenson », qui combine des lieux significatifs de la vie et de l'œuvre de Stevenson autant que des parcours qu'il a faits ou décrits.

Le premier ICE de la liste ce sont les Chemins de St Jacques de Compostelle en 1987.

Les Espagnols, qui entraient dans la Communauté Économique Européenne, mettaient en avant un autre type de projet de construction européenne ; celui-ci fondé sur la coopération entre acteurs de la société civile, organisés en réseaux selon des thématiques jugées européennes.

Dans les textes préparatoires, sont exprimés l'affirmation d'une volonté politique portée par une forme d'utopie de la réconciliation et de l'échange entre les Européens et une certaine conscience de l'identité commune.

Concrètement comment se passe la mise en œuvre ?

Travaux de la thèse de Marie-Gaillard - 2017

-> De **Jose Maria Ballester**, chef de la division du Patrimoine culturel au Conseil de l'Europe. « Il est possible de comparer ce système d'itinéraire culturel européen à un canevas où la trame et les fils sont fournis par les institutions, par les gouvernements, par les grandes décisions politiques et c'est à nous, citoyens, de broder, c'est à nous de réaliser la plus belle œuvre. Les itinéraires sont les fils qui permettent de broder sur ce canevas. »

Il s'agit de faire en sorte que les citoyens s'approprient ces Itinéraires Culturels.

-> De **Dominique Wolton** (2003), sociologue « il faut être à la fois modeste et ambitieux. En tout cas non conformiste et utopique. Tout doit être inventé et expérimenté ».

« Il semble bien que les porteurs de projet des ICCE se soient engagés sur cette voie » note Marie Gaillard.

Chaque geste va compter pour la mise en œuvre de cette utopie : poser le visuel avec le mode opératoire de l'association qui nous fédère, ouvrir la porte aux marcheurs pèlerins dans le respect de l'esprit du chemin, encourager les départs pour la longue itinérance, tricoter patiemment de bonnes relations avec tous les acteurs de notre territoire et par de là notre département.

C'est pourquoi notre invitée aujourd'hui est Mme Arcanger maire d'Ernée, vice-présidente de la com/com du pays d'Ernée, Conseillère Départementale à qui nous donnerons la parole sur notre thème naissance, évolution et vie d'un chemin.

Mais nos projets en 2026 parlent de cette coopération : nous participerons à la marche du Mont-Saint-Michel avec Châtillon Patrimoine, nous copiloterons l'assemblée générale de la fédération Compostelle France avec nos amis jacquaires de l'Anjou.

Pour conclure quelques nouvelles des chemins de St Jacques de Compostelle

Hospitalité St Ambroise TOURS 2025

454 Pèlerins 70% Français

30% =131 européens et autres pays

354 partent vers Compostelle (78%)

Octroi de Cahors 10594 pèlerins

80% Français soit 8380

Pays-de-la-Loire 684 dont 36 Mayennais

Bretagne 566

20% = 2214 pèlerins étrangers

54% Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Suisse

20% Canada, USA

Santiago

+ de 500 000 marcheurs pèlerins. X 5 en 20 ans. 50% sont Espagnols et de + en + de départ depuis Sarria (100km de Santiago) pour obtenir la Compostella.

Merci de votre écoute

RAPPORT D'ACTIVITE par Patricia GUILLET, Secrétaire

Activités internes :

- 4 réunions de bureau [17 janvier, 1er avril, 4 septembre, 15 octobre]
- 3 conseils d'administration [8 février, 17 mai, 22 novembre]
- AG ordinaire à Loiron-Ruillé le 8 février 2025 : 46 participants et 14 procurations
- 2 formations à la communication avec le Pays de Château-Gontier

Participation aux AG des associations partenaires (4) :

- Association des Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle en Anjou,
- Via Sancti Martini Pays de Loire,
- l'APEO
- Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

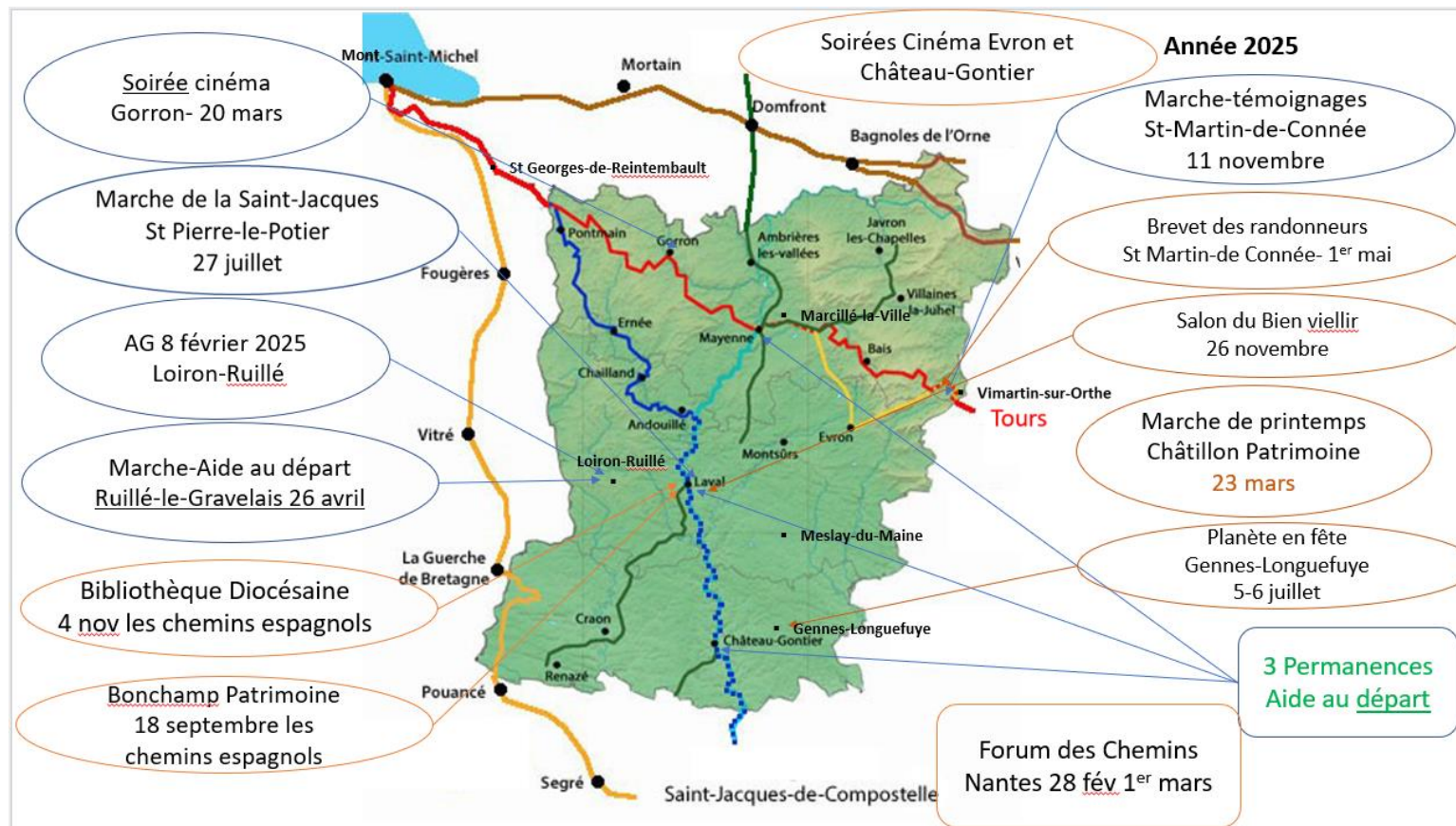
Décisions prises en 2025 :

- Améliorer la communication avec les nouveaux contacts.
- > Participer à la marche de Châtillon patrimoine en avril 2026
- > Participer à l'organisation de l'AG de Compostelle France à Angers en 2026
- > Mise en place d'un compte facebook

Rappel de nos objectifs

- Faciliter le départ des Mayennais
- Faciliter la longue itinérance en Mayenne
- Rencontrer les acteurs du territoire

Concrètement en 2025



ACTIVITES 2025

Travail des commissions aide au départ, hébergement, balisage, communication

Aide au départ

Marie-Blanche membre du CA ; Responsable de la commission

Accueil, bienveillance, rencontre, échanges, accompagnement

Disposition d'écoute des personnes et de leur projet

Formation à l'école de Karine Boivin

-> ACCUEILLIR les personnes et leur projet :

- 3 Permanences dans les OT de Laval, Mayenne et Château-Gontier : 30 personnes accueillies

> FACILITER le départ

Concrètement, une cinquantaine de carnet de pèlerin délivrés

- Commandés par Hello Asso : 22 carnets de Miquelot et 20 crêdenciales

- Seulement 10 envois, la plupart étant remis en mains propres.

-> Marche aide au départ : 26 avril à Loiron-Ruillé

Préparer son sac, bien s'équiper

Soigner sa condition physique, s'alimenter... S'orienter, s'initier aux outils numériques

Balisage :

. Jean-Marie, Co-responsable de la commission et membre du CA

BILAN 2025 :

- 3 sorties de balisage du chemin d'Angers/ Le Mont-Saint-Michel
- et 2 sorties de consolidation du balisage (la Colmont) et du tracé (Landivy)

Soit en tout 47 km sur le chemin d'Angers/Le Mont-Saint-Michel

- Révision de balisage sur le Grand Chemin Montois après signalement
- Réunion à Falaise (14) des baliseurs des chemins montois
- Régulation de la signalisation dans le bourg Andouillé

Vers les pas japonais en vue de la pose d'un panneau de signalisation

Projets 2026 :

- Terminer le chemin d'Angers / Le Mont-Saint-Michel : 2 sorties balisage et pose de poteaux
- Entretien en binôme sur le Grand Chemin Montois
- Si validation du Conseil Départemental, pose de visuels « Mont-Saint-Michel » sur le chemin de halage de Daon au Pont de Rochefort
- Inauguration du chemin le 25 juillet à Daon avec l'association angevine
- Mettre tous les descriptifs en ligne

Commission hébergement :

- Jacqueline, co-responsable de la commission

BILAN 2025

- **Le réseau : 34 possibilités d'hébergement sur 26 communes**

Dont 29 familles/foyers en libre participation (donativo)

Fin des accueils religieux des abbayes d'Entrammes et Laval

Baisse conséquente de fréquentation, en particulier sur le Grand Chemin Montois

164 nuitées en 2025 sur le chemin Angers / Mont St Michel (187 en 2024) 46 sur le grand chemin montois en 2025 (105 en 2024)

Projets 2026

Animer le réseau

Renforcer le réseau des accueils pèlerins

Communiquer sur nos besoins en hébergements auprès des mairies et le relayer sur notre site

Être en lien avec les associations jacquaires voisines porteuses des chemins.

Communication

- Encourager les élus à signer la convention des communes des chemins du Mont
- Rencontre avec Bruno Darras maire de Chailland, président de la commission Tourisme et Loisir et Benoît Arnold, chargé de mission.
- Pour améliorer la visibilité du chemin d'Angers au Mont-Saint-Michel sur le chemin du halage, rencontre avec Salima Bénichou, directrice de Destination Mayenne pour :
 - Être référencé sur leur site
 - Finaliser la labellisation du chemin d'Angers au Mont-Saint-Michel et apposer des visuels de balisage sur le chemin de halage

Avec le CDRP et Marie Touzé, chargée de développement, mise à disposition des cartes pour le relevé des portions de chemins protégés.

- RAPPORT FINANCIER

DEPENSES	2025	RECETTES	
Fournitures administratives	423.08	Adhésions 134	2005.00
Assurance CREDIT MUTUEL 91.91		Dons	67
Hébergement du site 104,25		Subventions Com/Com	200
Timbres (54,47) copies 163.37		Pays Château-Gontier/May	
Adhésions associations	252.19	Contributions	252
Compostelle-France 90,2		Participation Journée marche	
CDRP 40			
Autres 102.9			
Frais de réception & déplacements	476.3		
AG Compostelle-France 0			
Forum + Planète en f + salon BV 280			
AG + loc salle 107.5			
Frais de balisages		Vente livres & Clou	12
Frais km 57,9	313.9	Gobelets-Macarons-	
Achat visuels St Jacques/St Martin 256		Autocollants	
Achats			
Livres & carnets de pèlerin	113.8		
TOTAL DÉPENSES	1579.27	TOTAL RECETTE	2536.00
RÉSULTAT de l'exercice positif			
RECETTE - DÉPENSE	956.73		
VALORISATION pour le compte de l'asso			
Visuels + panneau d'Andouillé 90+90	180	Subvention Com/com Ernée	180
KM balisage 2490 km x0.3	747	DON km	1674
Déplacements (AG + élus ...)3091 km x 0.3	927	Don entreprise Bois Bordeaux	80
Fabrication 8 Poteaux balisage	80		
TOTAL	4470	TOTAL	4470

Compte de résultat

Fidèle à notre budget prévisionnel

Côté recettes

➤ 134 : nombre d'adhérents
Socle de notre trésorerie.
48% primo-adhésions – 20% hors département

Côté dépenses

➤ Economie de l'AG de Compostelle France 500 €

Le résultat

Conforté par les économies

➤ Subvention versée directement

Équilibre de la trésorerie

➤ Contribution de 2 € pour les journées ouvertes à tous avec location de salle

➤ Prêt de salles par les collectivités

destination Mayenne 3

Villiers Charlemagne 1

Mayenne, Château-Gontier 2

👉 Abandon des frais kilométriques du balisage et des sorties extérieures

Bilan au 31/12 2025

Solde de l'actif		Passif	
Parts sociales	15.00	report 31/12/2024	2029.46
Compte courant	1752.30		
Caisse	194.98	résultat	936.73
Livret bleu	1045.98	Intérêt livret 2025	22.07
TOTAL	3008.26	TOTAL	3008.26

Budget prévisionnel 2026

DEPENSES		RECETTES	
Fournitures administratives	530	Adhésions (15€) 130 adhérents	1950
Dont Frais de communication 150€			
Maintenance du site 150€			
Adhésions associations Compostelle-France – CDRP - Autres	270	Subventions Com/Com Pays de Château-Gontier	300
Frais de réception & déplacements Dont AG Compostelle France 1000 €	2000	Participation aux manifestations	150
ACHAT carnets de pèlerin	200	Intérêts livret bleu	30
Frais de balisages	400		
Apport Trésorerie			970
TOTAL DÉPENSES	3430	TOTAL RECETTE	3430

Côté recettes

Maintien du nombre d'adhérents

Côté dépenses

Financement de l'AG Compostelle France

Remboursement de kilomètres

Leviers possibles

Solliciter le prêt des salles

Faire avec ce que l'on a !

Vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes présente son rapport et n'a constaté aucune anomalie sur la tenue des comptes 2025 de l'association.

VOTE DES RAPPORTS

La Présidente interroge l'assemblée sur les modalités du vote : à bulletin secret ou à main levée. Le vote à main levée est décidé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité par les membres présents et représentés.

ELECTION DU TIERS SORTANT

3 membres sortants : Béatrice Bordeau, Eliane Chauvin et Marie-

Lucienne Le Feuvre 2 membres démissionnaires : Maryse Brunet et

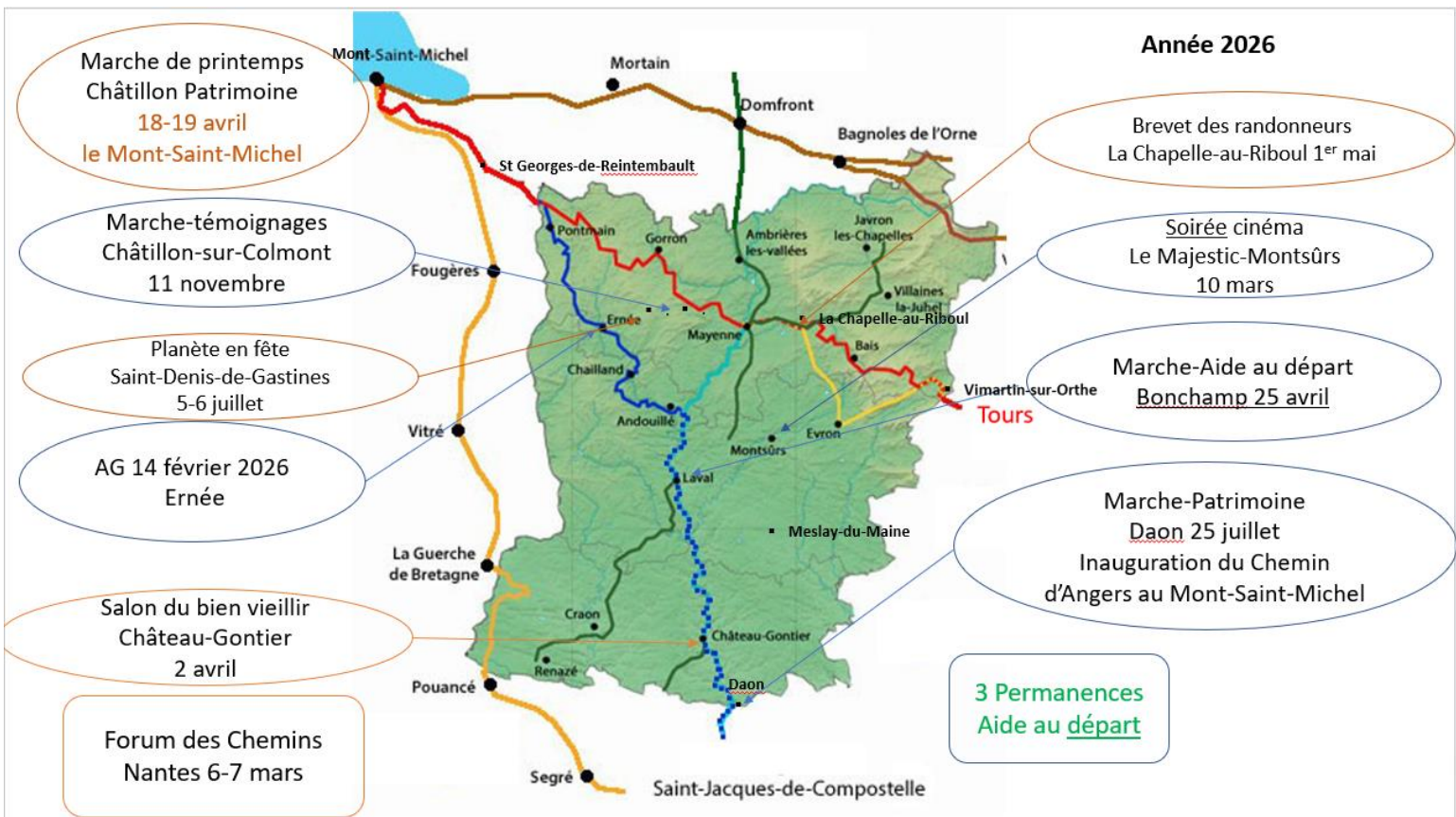
Eliane Chauvin

1 candidate : Annick Loquet.

Sont réélus ou élus à l'unanimité des présents et représentés :

Béatrice Bordeau, Marie-Lucienne Le Feuvre et Annick Loquet.

PROJETS 2026



L'AG statutaire était close à 15h30

La présidente remercie ensuite les adhérents et partenaires présents et introduit les intervenants :

1. Mme Arcanger, maire d'Ernée,
2. Jean-Marie Leconte, co-responsable de la commission balisage ainsi que
3. Michel Rose, Président du CDRP

Naissance, évolution et vie d'un chemin d'itinérance (par Jean-Marie)

Je suis un chemin qui va chercher sa voie à travers des sentiers herbeux, des cavées bordées de trognes, de vastes et verdoyantes plaines, d'ondulantes collines, parfois en lisière de forêts voire en bord de rivage..., découvrant - toujours plus beaux - des paysages infinis.

Je vais d'un lieu à un autre pour le travail de la terre, le défrichement des campagnes, les échanges commerciaux ; je mets à l'honneur des sites historiques ou d'immortels monuments du passé ont été érigés, je rends hommage à des lieux saints d'apparition ...

Je me suis tracé au gré des dénivelés, des passages de rivière, des franchissements de montagne, des grandes lignes droites d'influence romaine, des portions tortueuses propres à défier les bourrasques de vent et ainsi ménager nos amis les chevaux remorquant autrefois leurs tombereaux...

Humble petite boucle autour d'un lieudit, hameau ou village,

devenu chemin de Petite ou de Grande Randonnée à travers la France et vers d'autres pays, parfois même élevé au rang d'Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe..., je me rends vers Compostelle, Rome, Assise, voire tout là-bas Jérusalem...

Chemin mayennais, je me dirige localement vers le Mont Saint-Michel, par le Chemin Montois de Tours via Mayenne et Landivy, ou bien par le Chemin Montois d'Angers, suivant la rivière Mayenne, puis traversant Andouillé, Ernée et Pontmain.

Dans l'autre sens, je quitte le Mont Saint-Michel pour rejoindre, de longue haleine..., Saint-Jacques de Compostelle.

Ma vie de chemin n'est pas de tout repos. Car, pour continuer d'exister et indiquer mon tracé grâce à un balisage efficace, je dois m'imposer en dépit d'un ensemble de normes, d'obligations, de consultations où les réseaux de connaissances sont essentiels entre les mairies et leurs Services techniques, les Syndicats d'Initiative et leurs services de communication.

De nouveaux tracés de route et autres implantations naissantes de lotissements et zones commerciales me remettent constamment en question. L'arrivée de *la Fibre* au fin fond de nos campagnes a parfois obligé à revoir mon balisage.

Quant à la traversée de grandes villes ou agglomérations, avec leurs interdictions d'utiliser comme support certains mobiliers urbains et des règles différentes selon les communes..., il y a parfois de quoi s'arracher les cheveux et certains sont bien placés pour en parler !...

Toutes ces difficultés pour me maintenir correctement tracé et praticable - afin de proposer aux randonneuses et randonneurs de *ne pas aller par ici* ou de *tourner par là* au prochain croisement - nécessitent que des personnes de bonne volonté prennent soin de moi. Ces parfaits bénévoles coupent les ronces, fauchent les longues orties qui fouettent les mollets, tronçonnent parfois des branches tombées, ramassent les déchets plastiques lâchés ici et là...

Et lorsque je suis inondé, il leur faut de temps en temps emprunter les hauteurs des pâtures ou des champs avoisinants. En effet mon empierrement s'avèrerait parfois bien nécessaire et il faut alors trouver les services communaux adéquats pour me rendre praticable.

Pour terminer, moi petite portion (qualifiée de "variante") du Chemin Montois d'Angers, du côté d'Andouillé, je vais vous conter une belle longueur de démarches qui auront duré plus d'une année... pour solutionner l'alternance de deux balisages partant d'un même lieu, à savoir la place de l'église d'Andouillé :

- l'un passant par les pas japonais qui traversent l'Ernée au Ménil, en période dite "basses eaux" de la rivière en question,
- et l'autre passant par la route de la Baconnière puis du Fourneau, en période de "fortes pluies", les deux rejoignant la Haute Corderie.

On m'a ainsi rapporté ce qui suit :

Des sollicitations en mairie, des échanges de courriers électroniques, des reports de date, des messages égarés ou filtrés..., des erreurs d'aiguillage entre services, des rendez-vous communs avec des responsables de la FFR (concernés par la même problématique) ont jalonné cette odyssée.

Un dernier rendez-vous en mairie d'Andouillé, en présence du Maire et du Responsable de ses services techniques, des Responsables de la FFR de Mayenne et de l'association *Compostelle 53 et autres Chemins*, a permis de trouver enfin une solution finale et pratique.

Mais à ce stade, l'aventure n'était pas terminée, car il a fallu ensuite :

- déterminer la configuration du panneau et de son double balisage "GR 365" et "Chemin du Mont Saint-Michel",
 - puis contacter le bon interlocuteur de l'entreprise susceptible de nous le réaliser.
- Ce fut chose faite en novembre 2025 avec fabrication dans le sud de la France... et livraison prévue (et avérée !) en janvier de cette année.

Dès réception dudit panneau à Andouillé, l'installation restera à programmer...

A l'issue de ce petit récit et de ses quelques divagations, je vous remercie de votre écoute. Qu'il vous permette, lors de vos sorties, de mieux comprendre la longue et passionnante vie des chemins de randonnée, créés et entretenus pas à pas pour vous permettre de vous (re)découvrir tout en marchant...

Jean-Marie Leconte
Co-responsable de la commission Balisage

Illustrations.

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée
PDIPR

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PLUi

Schéma de Cohérence Territorial
SCoT

Mairie
PLU

Services techniques

Office
de Tourisme

Le Maire
Le secrétariat du maire

CDRP
Le Président
Les Baliseurs

communication

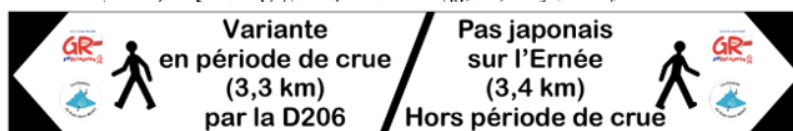
Le Chef des services techniques

Le chargé de mission de
la Com/Com d'Ernée
financement

Compostelle 53 & AC
La Présidente
Les Baliseurs

Le commercial de l'entreprise MAVASA
à Changé

Les fabricants de l'entreprise du sud



Intervention et illustration Mme Arcanger

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées
PDIPR

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PLUi

Schéma de Cohérence Territorial
SCoT

Mairie
PLU

Services techniques

Agriculteurs

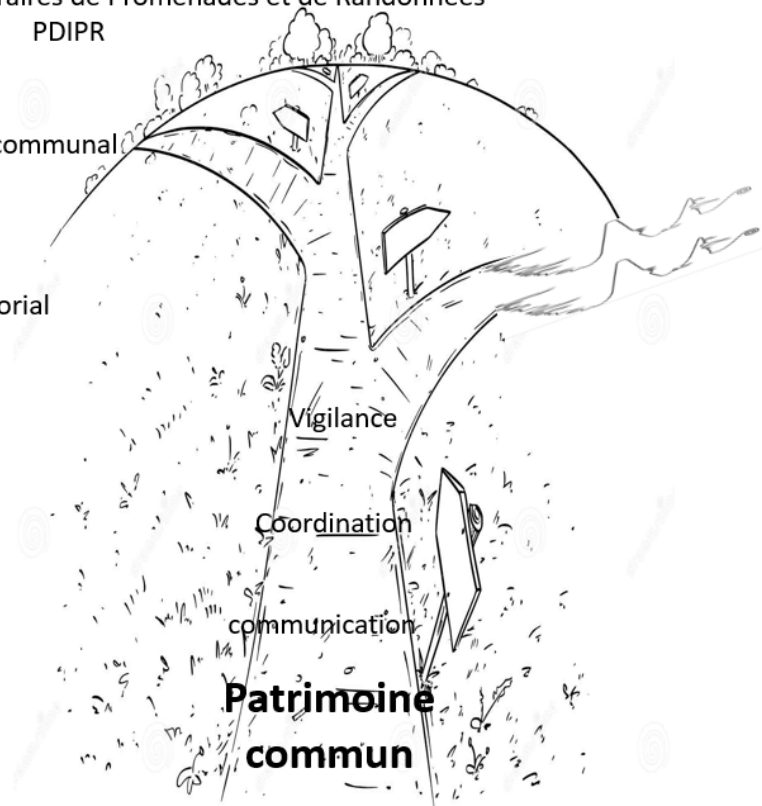
Riverains

Offices de Tourisme

Associations

Ecologie
Histoire
Randonnées
Longue itinérance
Equidés
VTT
Quads

Usagers



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 30

Fait à Laval le 15 février 2026

La Présidente

Béatrice Bordeau

La secrétaire

Patricia Guillet

Le trésorier

Gabriel Courcoul